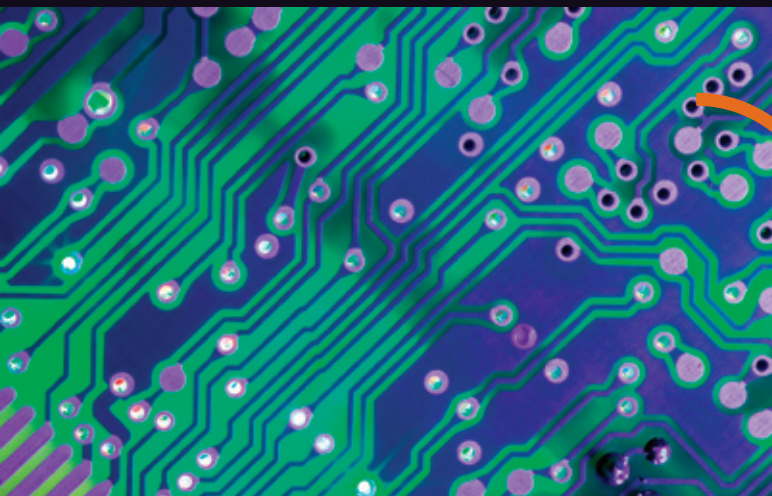


Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 89. Octobre 2010



L'innovation en Pays de la Loire : l'industrie ne manque pas d'atouts

Dans les Pays de la Loire comme au niveau national, les petites et moyennes entreprises (PME) des services technologiques innovent plus que les PME industrielles. Comparées aux PME industrielles des régions Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur, celles des Pays de la Loire sont plus nombreuses à innover : +7 points. Autre atout régional, le soutien des banques, qui assuraient 18 % du financement de l'effort d'innovation entre 2006 et 2008, contre 11 % seulement pour l'ensemble des entreprises françaises comparables. Les PME régionales bénéficient par ailleurs de soutiens financiers publics légèrement plus élevés qu'en moyenne nationale.

Jean COLLOBERT,
Nicole GICQUAUD,
Delphine LEGENDRE,
Sébastien SEGUIN (Insee)

L'INNOVATION CONSTITUE l'un des principaux ressorts de la productivité, de la compétitivité et donc de la croissance économique. Dans la compétition mondiale, elle est une condition nécessaire de la pérennité des emplois. Elle permet aussi de répondre au besoin de diversité des consommateurs et contribue ainsi directement à l'amélioration de leur satisfaction. Dans l'entreprise, elle se décline dans de nombreux domaines : innovation de produit, de procédé, d'organisation, de marketing ; elle intègre plusieurs étapes de la recherche fondamentale à la présentation commerciale, en passant par l'étape obligée de l'innovation appliquée.

La stratégie de Lisbonne décidée en 2000 par le Conseil européen visait à faire de l'économie de l'Union européenne, à l'horizon 2010, l'économie de la connaissance la plus compétitive au monde. Plus récemment, en France, l'exercice de prospective « France 2025 » pointait la nécessité de pérenniser la démarche de stratégie nationale de recherche et d'innovation, de réussir la « France numérique », de mieux valoriser la recherche, et de concentrer les efforts sur quelques pôles, leur compé-

titivité dépendant principalement d'une collaboration forte entre les acteurs de la recherche et de l'innovation, et de la constitution de masses critiques.

Des atouts favorables à l'innovation...

La région des Pays de la Loire dispose d'atouts favorables au développement des pratiques innovantes, même si la crise économique récente ne simplifie pas la donne. Une forte croissance de la population, un PIB par habitant assez élevé (27 530 euros en 2008, soit 600 euros de plus que la moyenne des régions de province) et surtout le taux d'emploi le plus élevé des régions françaises témoignent de son dynamisme et de son attractivité, sources d'emplois et de richesses, mais aussi d'innovation. La région peut s'appuyer sur un tissu de petites et moyennes entreprises (PME) très dynamique, ainsi que sur une organisation en filières d'excellence qui a déjà permis de faire naître d'importants projets collaboratifs. Elle est aussi bien dotée en établissements d'enseignement supérieur, universités ou d'écoles d'ingénieurs, répartis de façon relativement

Cette étude a été rendue possible grâce à un partenariat financier entre la préfecture de région et le Conseil régional.



L'innovation en Pays de la Loire : l'industrie ne manque pas d'atouts

équilibrée sur le territoire. La région est notamment très bien positionnée quant au nombre d'étudiants inscrits dans des formations d'ingénieurs, avec 6,5 % des élèves ingénieurs de France.

La région des Pays de la Loire poursuit par ailleurs sa mue économique : tout en préservant ses traditions industrielles, elle développe son capital humain. Avec aujourd'hui 30 000 emplois dédiés à l'innovation dans les métiers de la conception et de la recherche, occupés en majorité par des ingénieurs, des cadres d'études et des techniciens, la région enregistre une progression constante de sa capacité d'innovation. Les Pays de la Loire se classent ainsi au 4^e rang des régions métropolitaines, hors Île-de-France, pour le nombre d'emplois dédiés à l'innovation. En termes de poids de ces métiers dans l'ensemble de l'emploi de la région, l'écart par rapport à Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes est cependant encore manifeste : 2,1 % en Pays de la Loire contre plus de 3 % dans les deux autres régions en tête du classement. La métropole Nantes-Saint-Nazaire est le pivot de cette montée en gamme qui devra se poursuivre pour concurrencer les pôles métropolitains européens, via une pérennisation des démarches de métropolisation notamment.

...mais la recherche doit encore trouver sa voie

Le bilan de la recherche régionale est en revanche plus mitigé. Les 964 millions d'euros de dépenses intérieures en recherche et développement en 2007 ne représentent ainsi que 0,9 % du PIB régional. Cette part est relativement faible au regard du potentiel économique de la région. Les Pays de la Loire sont relégués au 16^e rang des régions sur ce critère, la moyenne des régions hors Île-de-France étant de 1,7 %. Par ailleurs, la faible ouverture internationale, en partie liée à la position excentrée de la région par rapport au centre économique européen, constitue également un handicap.

Au final, les Pays de la Loire se situent dans une position moyenne par rapport aux régions françaises de taille comparable. La stratégie régionale d'innovation, élaborée en 2009 et 2010 par l'État et la Région, fixe entre autres pour objectif d'accroître la capacité d'innovation des PME, ce qui suppose d'ouvrir les entreprises faiblement innovantes à l'innovation, de permettre la diffusion technologique et de valoriser la recherche des entreprises déjà innovantes (cf. encadré).

Les PME régionales innoveront davantage qu'ailleurs dans certains secteurs industriels...

Dans les Pays de la Loire comme dans les autres régions, les PME des secteurs des services technologiques - activités informatiques et services d'information, édition, recherche et développement scientifique - ont innové davantage entre 2006 et 2008 que celles de l'industrie : 60 % contre 53 % d'entreprises innovantes. Elles ont introduit un progrès concret, une nouveauté ou une amélioration dans l'activité économique. Ces taux d'innovation sont très proches de ceux constatés au niveau national (respectivement 62 et 51 %). Les entreprises industrielles des Pays de la Loire sont néanmoins plus nombreuses à innover que dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur (46 %), qui lui sont assez comparables par leur taille ou leur tissu productif.

Dans l'industrie, les secteurs les plus innovants sont la fabrication informatique, électronique, optique et d'équipements électriques, ainsi que l'industrie chimique et pharmaceutique, avec 71 % d'entreprises innovantes. Dans ce premier secteur de fabrication de technologies de pointe, le taux d'innovation est supérieur à la moyenne nationale (63 %). A l'inverse, les taux d'innovation les plus bas concernent les secteurs de la réparation et installation de machines et d'équipements (42 %), la fabrication de textiles et les industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure (47 %), ainsi que le travail du bois et les industries du papier (47 %). Dans ce dernier secteur, bien implanté dans les Pays de la Loire comme en Nord-Pas-de-Calais ou en Franche-Comté, les entreprises de la

région innoveront néanmoins autant qu'en Nord-Pas-de-Calais et sont plus nombreuses à le faire qu'en Franche-Comté (47 % contre 42 %).

Dans les secteurs des industries agroalimentaires et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, très présents également dans la région, les taux d'innovation - respectivement 56 % et 65 % - sont largement plus élevés que la moyenne nationale et que pour les entreprises des mêmes secteurs situées en Nord-Pas-de-Calais et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans l'autre secteur industriel phare de la région qu'est la métallurgie, une entreprise sur deux innove, soit la norme nationale.

...au contraire des services technologiques

Dans les services technologiques, le taux d'innovation culmine logiquement dans la recherche et le développement scientifique, avec deux entreprises sur trois qui innoveront. Les entreprises des activités informatiques et services d'information innoveront également en nombre dans les Pays de la Loire (62 %), mais moins fréquemment qu'au niveau national et qu'en Nord-Pas-de-Calais.

La nature des activités des entreprises détermine le type d'innovation engagé. L'innovation est toujours plus présente dans les services technologiques que dans l'industrie, qu'il s'agisse d'innovation de produit(s), de procédé, de marketing ou d'organisation. En particulier, les innovations de produits et en organisation sont les principales formes d'innovation mises en œuvre dans les services, avec respectivement 48 % et 44 % d'entreprises qui ont introduit une innovation de ce type dans les Pays de la Loire. Dans l'industrie, l'innovation d'organi-

Les PME des Pays de la Loire ont des taux d'innovation comparables à la moyenne nationale

Proportion d'entreprises innovantes entre 2006 et 2008, selon la forme d'innovation (en %)

		Industrie	Services technologiques
Innovation « au sens large »	Pays de la Loire	53	60
	France	51	62
Innovation de produits ou de procédés	Pays de la Loire	39	52
	France	39	50
Innovation de produits	Pays de la Loire	26	48
Innovation de procédés		29	31
Innovation d'organisation		36	44
Innovation de marketing		19	30
Part du chiffre d'affaires du secteur dégagé par les entreprises innovantes		Pays de la Loire	68

Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation (CIS) 2008.

Champ : entreprises monorégionales ou quasi-monorégionales de 10 à 249 salariés.

sation constitue la forme d'innovation la plus répandue (36 % dans les Pays de la Loire); les entreprises industrielles régionales innovent davantage dans ce domaine que celles des autres régions.

La dimension environnementale a par ailleurs été ajoutée à la stratégie de Lisbonne, marquant la volonté de l'Europe de promouvoir la croissance économique tout en préservant l'environnement. Un lien peut être fait entre innovation et pré-

occupations environnementales: dans les Pays de la Loire, trois entreprises sur cinq ont ainsi déclaré avoir mis en œuvre de l'innovation environnementale.

Taille, dimension du marché et appartenance à un groupe : des facteurs favorables à l'innovation dans l'industrie

En dehors du secteur d'activité, la taille de l'entreprise joue sur la capacité à innover. En Pays de la Loire comme au niveau national, la proportion d'entreprises qui innovent augmente avec le nombre de salariés qu'elles emploient. Tous secteurs confondus, moins de la moitié des entreprises de moins de 20 salariés se déclarent innovantes, contre sept sur dix pour les entreprises de 50 salariés ou plus. Dans les services technologiques, le taux d'innovation s'élève fortement à partir de 50 salariés (80 %, contre 57 % en deçà). De même, dans l'industrie, 87 % des entreprises de 250 salariés ou plus innovent. En Pays de la Loire, ces entreprises innovantes sont principalement concentrées dans le secteur des industries agro-alimentaires et de la fabrication de machines, équipements et matériels de transport. Les taux d'innovation dans ces deux secteurs sont respectivement de 82 et 92 % pour les entreprises de 250 salariés ou plus.

Tous secteurs d'activité confondus et quelle que soit la taille de l'entreprise, la dimension du marché favorise l'innovation; en sens inverse, innover permet aussi d'investir des marchés plus étendus, tant au niveau national qu'interna-

tional. Pour autant, dans les Pays de la Loire, les entreprises industrielles dont le marché est essentiellement local innovent davantage (46 %) que ce même type d'entreprises au niveau national (41 %) et surtout dans les régions comparables de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord-Pas-de-Calais (35 %).

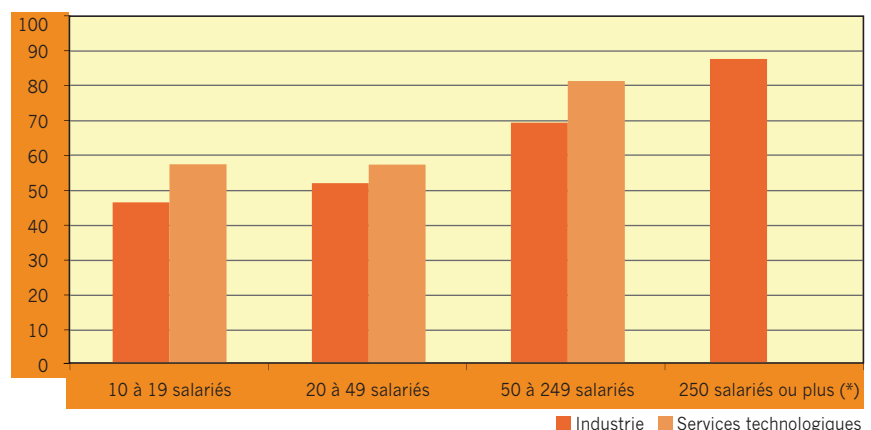
Si les entreprises industrielles appartenant à un groupe ou réseau d'enseigne innovent plus fréquemment que celles qui sont indépendantes, l'appartenance à un groupe n'est en revanche pas un facteur déterminant pour l'innovation dans le secteur des services. Ainsi, dans les Pays de la Loire, 70 % des entreprises indépendantes des services technologiques ont innové, contre 49 % de celles qui appartiennent à un groupe ou un réseau. De surcroît, les entreprises indépendantes de la région innovent en plus grand nombre que celles des autres régions, dans l'industrie et encore plus dans les services technologiques.

Des effets pôle de compétitivité et capital humain

Dans une logique de filières, le rôle des pôles de compétitivité est majeur. Conçus pour renforcer la compétitivité de l'économie et développer la croissance et l'emploi sur des marchés porteurs, ces « clusters orientés R & D » visent à créer des synergies autour de projets innovants et à développer une stratégie de réseau en renforçant les liens entre l'entreprise, l'enseignement supérieur et la recherche, en bâtissant des partenariats ou des projets collaboratifs de recherche et développement.

Le taux d'innovation croît avec la taille de l'entreprise

Proportion d'entreprises innovantes entre 2006 et 2008, selon le secteur et la taille de l'entreprise (en %)



Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation (CIS) 2008.

Champ : entreprises monorégionales ou quasi-monorégionales de 10 salariés ou plus dans les Pays de la Loire.

(*) Note : Les entreprises régionales de 250 salariés ou plus sont trop peu nombreuses dans les services technologiques pour que leur taux d'innovation soit significatif.

Définitions

• L'innovation se traduit par un progrès concret, une nouveauté ou une amélioration, introduit dans l'activité économique. Le manuel d'Oslo définit quatre catégories :

- l'innovation de produit ou de prestation (introduction sur le marché d'un produit, bien ou service, nouveau ou significativement amélioré au regard de ses caractéristiques essentielles);
- l'innovation de procédé (mise en œuvre de nouvelles techniques pour la production de biens ou la réalisation de prestations de services);
- l'innovation d'organisation (mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement, d'une nouvelle méthode d'organisation du travail ou des relations externes qui doit résulter de décisions stratégiques prises par la direction);
- l'innovation de marketing (mise en œuvre de concepts ou de stratégies de vente nouveaux ou qui diffèrent significativement des méthodes de vente existant auparavant).

Citons quelques exemples d'innovation: le lecteur MP3, l'ABS ou le GPS, les textiles respirant pour les innovations de produits, les systèmes de traçage ou les procédures de maintenance ou de comptabilité pour les innovations de procédés, la mise en place de cercles de qualité ou d'équipes autonomes pour l'innovation d'organisation, la nouvelle ligne de vêtements ou la promotion sur internet pour l'innovation de marketing.

L'innovation technologique est une notion restrictive qui comprend le lancement de nouveaux produits (biens ou services) ou de nouveaux procédés. L'innovation non-technologique comprend les innovations de marketing et organisationnelle. L'innovation « au sens large » regroupe l'innovation technologique et non-technologique.

• Les partenaires de marché sont constitués des fournisseurs, des clients ou consommateurs, des concurrents ou autres entreprises du même secteur d'activité, des consultants, laboratoires et organismes privés de R & D. Les partenaires institutionnels sont les universités ou établissements d'enseignement supérieur, les organismes publics de R & D ou instituts privés à but non lucratif. Les partenaires internes sont des entreprises qui appartiennent au même groupe ou réseau d'enseigne.

• Le décret d'application (n°2008-1354) de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie précise que la catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans le cadre de cette étude, seul le critère d'effectif est vérifié pour retenir les entreprises dans le champ des PME.

Neuf pôles de compétitivité ont été labellisés en Pays de la Loire, dont deux (Pôle Génie Civil Ecoconstruction et Pôle Enfant) sont appelés à se transformer au-delà de 2010. Les Pays de la Loire sont chefs de file pour quatre de ces pôles : Ensembles métalliques et composites complexes (EMC2), Végépolys, Atlanpole Biothérapies et iDforCAR.

Les entreprises régionales qui appartiennent en 2008 à un pôle de compétitivité innovent logiquement bien davantage que les autres : dans l'industrie, 71 % des entreprises appartenant à un pôle de compétitivité déclarent avoir mis en œuvre de l'innovation technologique, contre 38 % des entreprises n'appartenant pas à un pôle de compétitivité.

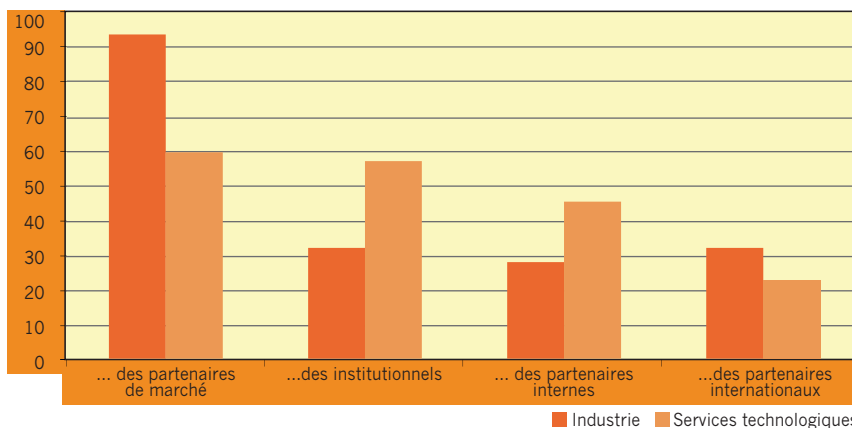
Par ailleurs, le capital humain est non seulement un facteur de développement, mais il constitue également la ressource initiale qui permet d'innover. Dans les services plus encore que dans l'industrie, la relation entre capital humain et innovation semble ainsi bien avérée : les entreprises innovantes emploient deux fois plus de salariés dédiés à la conception et à la recherche que celles qui n'innovent pas : respectivement 19 % des effectifs des entreprises innovantes dans les services technologiques et 4 % dans l'industrie.

Peu de coopération des PME régionales avec des partenaires internationaux

En Pays de la Loire comme au niveau national, quatre entreprises sur dix ayant innové en produits ou procédés ont collaboré de façon active avec d'autres entreprises ou organismes pour leurs activités d'innovation. Les partenariats noués dans les processus d'innovation privilégient la proximité : les partenaires de marché et les partenariats nationaux ou régionaux. Globalement, les deux tiers des entreprises ayant coopéré estiment ainsi que les partenariats les plus fructueux l'ont été avec des partenaires de marché. La quasi-totalité des entreprises de l'industrie coopère avec des partenaires de marché et un tiers environ coopère en interne et avec des partenaires institutionnels. De leur côté, les entreprises des services technologiques sont quasiment aussi nombreuses à coopérer avec des partenaires de marché qu'avec des partenaires institutionnels. En particulier, la coopération avec des partenaires institutionnels est bien plus développée dans les entreprises régionales des activités informatiques et de

Les entreprises industrielles innovantes coopèrent essentiellement avec des partenaires de marché

Proportion d'entreprises innovantes déclarant coopérer avec... (en %)



Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation (CIS) 2008.

Champ : entreprises monorégionales ou quasi-monorégionales de 10 à 249 salariés dans les Pays de la Loire, ayant innové en produits, procédés ou avec des activités d'innovation en cours ou abandonnées entre 2006 et 2008, ayant coopéré pour leurs activités d'innovation.

l'édition, l'audiovisuel et la diffusion que dans les autres régions.

Les entreprises des Pays de la Loire sont en revanche moins ouvertes aux coopérations avec des partenaires internationaux pour innover. Ce déficit de coopération à l'international est particulièrement marqué dans les services technologiques : un quart seulement des entreprises qui innovent coopèrent avec un partenaire international, contre près d'une sur deux au niveau national et même trois sur cinq en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans ces secteurs des services technologiques, les coopérations pour innover concernent en majorité des partenaires d'autres régions françaises, tandis que l'industrie régionale coopère plus fréquemment avec des partenaires internes à la région, surtout les unités de petite taille.

Les banques soutiennent les entreprises innovantes

La décision stratégique d'innovation se prend essentiellement au niveau de l'entreprise, plus rarement au niveau du groupe ou du réseau, accessoirement au niveau de l'établissement. Une fois prise la décision d'innover, les ressources mobilisées pour l'innovation sont d'abord d'origine interne, surtout dans le secteur des services. La mobilisation des acteurs privés et de la sphère publique représente certes un appoint nécessaire, mais minoritaire du financement de l'innovation.

Entre 2006 et 2008 (avant le début de la crise financière), les entreprises des Pays de la Loire bénéficiaient davantage qu'ailleurs de financements externes

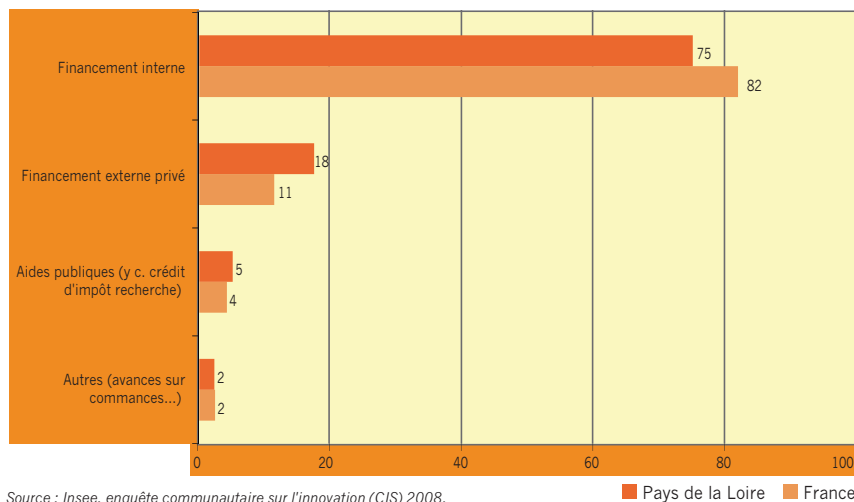
de la part d'établissements financiers : 18 % du financement était d'origine privée dans la région, contre 11 % seulement au niveau national. Cette particularité peut être reliée à l'existence dans la région d'un environnement bancaire à proximité, notamment d'un réseau dense de banques mutualistes ou à implantation régionale.

Les partenaires locaux au centre du dispositif d'aides à l'innovation

Les entreprises innovantes des services technologiques sont un peu plus nombreuses à recevoir un soutien financier public d'origine locale, nationale ou européenne que les entreprises industrielles : 28 % contre 22 %. Ces aides publiques représentent globalement une part modeste du financement (5 %), à peine plus élevée qu'en moyenne nationale. Quel que soit le secteur, ce soutien financier public vient principalement d'organismes nationaux comme Oseo : 15 % des entreprises innovantes en sont bénéficiaires. Celles-ci déclarent plus rarement avoir obtenu des soutiens directs d'autorités locales ou régionales. Mais ces chiffres masquent la volonté concertée de l'État et du Conseil régional, dans les Pays de la Loire, de développer les aides indirectes. Les soutiens publics locaux aux entreprises peuvent ainsi souvent se traduire par une délégation de l'octroi des aides financières - y compris celles provenant de l'Union européenne - à des structures comme Oseo et les chambres de commerce, ou encore par des actions vers les pôles de compé-

Les entreprises des Pays de la Loire bénéficient de financements externes privés plus élevés qu'ailleurs

Répartition du financement de l'innovation (en %)

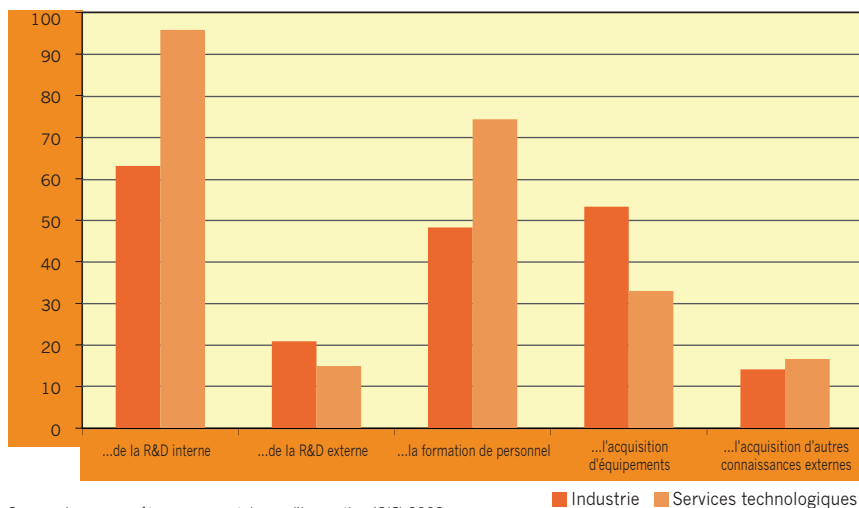


Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation (CIS) 2008.

Champ : entreprises monorégionales ou quasi-monorégionales de 10 à 249 salariés dans les Pays de la Loire, ayant innové en produits, procédés ou avec des activités d'innovation en cours ou abandonnées entre 2006 et 2008.

La plupart des entreprises des services technologiques qui innovent font de la R&D interne et forment du personnel

Proportion d'entreprises innovantes déclarant comme activités d'innovation... (en %)



Source : Insee, enquête communautaire sur l'innovation (CIS) 2008.

Champ : entreprises monorégionales ou quasi-monorégionales de 10 à 249 salariés dans les Pays de la Loire, ayant innové entre 2006 et 2008.

titivité ou des associations favorisant le développement d'activités innovantes.

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est une mesure d'incitation fiscale visant à favoriser les efforts de recherche et développement. Un peu plus de 500 entreprises en ont bénéficié dans les Pays de la Loire en 2008. Ceci situe les Pays de la Loire dans le trio de tête des régions de province. Il est perçu par un quart des

entreprises des services technologiques ayant innové, soit une proportion deux fois supérieure à celle des entreprises industrielles.

Un cercle vertueux de l'innovation

Les ressources mobilisées permettent aux entreprises de couvrir des dépenses

d'innovation très différentes : recherche et développement (R & D), acquisition d'équipements ou de connaissances ou encore formation de leur personnel. Considérée comme une activité stratégique, la R & D constitue le motif essentiel des dépenses d'innovation dans les services technologiques, ainsi qu'à un degré moindre dans les entreprises industrielles de 50 à 249 salariés. Elle est rarement externalisée et reste dans le giron de l'entreprise. Les entreprises des services technologiques des Pays de la Loire qui innovent sont particulièrement nombreuses à effectuer de la R & D en interne. Par ailleurs, le développement ou l'introduction d'innovations de produits ou de procédés nécessitent d'abord de former son personnel : c'est le cas de trois entreprises des services technologiques sur quatre ayant innové, d'une entreprise industrielle sur deux. L'innovation nécessite ensuite des acquisitions de matériels, surtout dans l'industrie (une entreprise sur deux ayant innové et la moitié des dépenses d'innovation des entreprises de moins de 50 salariés), enfin des apports de savoirs extérieurs (une entreprise sur six ayant innové).

Un cercle vertueux de l'innovation peut alors s'enclencher : les ressources mobilisées permettent de développer des innovations de produits, dont le retour sur investissement crée du chiffre d'affaires. Ainsi, les entreprises innovantes tirent un tiers de leur chiffre d'affaires des répercussions de leur effort d'innovation : 15 % correspondant à l'introduction de biens ou services nouveaux sur le marché, 18 % à de l'innovation d'adaptation - biens ou services nouveaux pour l'entreprise, mais existant déjà sur le marché. Globalement, trois entreprises innovantes sur dix ont ainsi procédé à la mise sur le marché de produits innovants au cours des trois années observées par l'enquête ■

Les acteurs de l'innovation

Les acteurs de l'innovation en région sont nombreux. Outre les institutionnels et les entreprises, on doit citer principalement les structures de valorisation, les incubateurs et/ou technopoles comme Atlanpole, les structures de diffusion technologique. La nouvelle stratégie régionale d'innovation prévoit de développer des plateformes régionales d'innovation, dont l'objectif est de diffuser la culture de l'innovation en direction des PME. Il faut encore mentionner Oseo Innovation, qui soutient les projets innovants (individuels ou collaboratifs) des PME par des aides à l'innovation (avances ou subventions), un fonds de garantie, etc.

La « Stratégie Régionale d'Innovation »

L'État, dans le cadre de la stratégie nationale de recherche et d'innovation, et le Conseil régional se mobilisent en Pays de la Loire pour répondre aux évolutions structurelles et conjoncturelles. La priorité est d'accompagner les entreprises vers une meilleure maîtrise de leurs processus d'innovation, tout en s'ouvrant davantage à l'innovation collaborative.

Six objectifs principaux ont été retenus :

1. Accroître la capacité d'innovation des PME;
2. Renforcer la compétitivité des filières régionales par l'innovation;
3. Renforcer la recherche régionale et la mobiliser au service de l'innovation;
4. Développer un haut niveau de compétences dans les entreprises;
5. Créer un environnement favorable à l'innovation dans les entreprises;
6. Optimiser la gouvernance du système régional d'innovation.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Paul FAUR

RÉDACTEUR EN CHEF
Sylvain DUVERNE

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
ET CONTACT PRESSE**
Véronique REMONDINI

MISE EN PAGE
Jocelyn GRASSET

IMPRIMEUR
Imprimerie Grand Large

Photo : Fotolia - ©DJM-Photo
Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2010 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116
© INSEE Pays de la Loire - Octobre 2010

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 09 72 72 4000
pour le prix d'un appel local.

Pour comprendre ces résultats

L'enquête innovation vise à fournir des informations quantitatives sur la place de l'innovation dans les entreprises (nombre d'entreprises et part de chiffre d'affaires concernés par l'innovation) et sur des aspects particuliers du processus d'innovation tels que les formes et les dépenses d'innovation, les sources d'information et de coopération ou encore les motivations liées à l'innovation. Harmonisée au niveau européen, l'enquête collectée en 2009 est la sixième du genre et a porté sur près de 25000 entreprises françaises d'au moins 10 salariés.

Pour la France, cette édition est la première bénéficiant d'extensions régionales venant compléter le dispositif national. Les Pays de la Loire font partie des sept régions concernées par ces extensions, avec la Corse, la Franche-Comté, la Haute-Normandie, l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce sont environ 1300 entreprises de 10 à 249 salariés qui ont ainsi été interrogées, sur le champ des secteurs de l'industrie d'une part, des services technologiques d'autre part. Ce dernier secteur comprend l'édition, la production de films, de vidéo ou de musique, la programmation et la diffusion, le conseil et l'informatique, les services d'information, la recherche et le développement scientifique.

L'enquête Sine 2010 sur les créateurs d'entreprises, pour laquelle une extension régionale d'échantillon sera réalisée dans les Pays de la Loire, fournira en 2011 des résultats sur l'innovation des entreprises nouvellement créées, qui sont en grande majorité des entreprises de moins de 10 salariés. Elle complètera ainsi les résultats fournis par l'enquête innovation sur les entreprises de 10 salariés ou plus.

Pour en savoir plus

Les sociétés innovantes de 10 salariés ou plus - Quatre sur dix entre 2006 et 2008, Insee première, n° 1314, octobre 2010.

Six autres études régionales sur l'innovation, parues ou à paraître prochainement en Corse, Franche-Comté, Haute-Normandie, Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur, sont disponibles sur www.insee.fr/fr/regions.

L'innovation « verte » concerne deux entreprises industrielles sur trois en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire, Informations statistiques, n° 378, octobre 2010.

Forte croissance des pôles de compétitivité en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire, Informations statistiques, n° 374, septembre 2010.

Plus de 30000 salariés pointent dans l'innovation en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire, Informations statistiques, n° 367, juillet 2010.

30000 emplois de conception et de recherche en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire, Études, n° 85, janvier 2010.

L'appareil productif des Pays de la Loire face à son avenir, Insee Pays de la Loire, Dossier, hors série, avril 2010.

Forces et faiblesses caractérisant l'économie des Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire, Dossier, n° 32, janvier 2009.

L'innovation en région Pays de la Loire, Eurolio, septembre 2009.

Tableau de bord de l'innovation, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, juillet 2009.

Manuel d'Oslo, Edition 2005, OCDE.

Méthode de diagnostic du système d'innovation dans les régions françaises, Prager Jean-Claude, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, Direction générale des entreprises, 2008.

Rapport « Innovation et compétitivité des régions », Conseil d'analyse économique, 2008.

Schéma régional de la recherche 2007-2013, Région Pays de la Loire, 2007.